



Le Centre d'Aide à la Décision
Véritable « interface » entre les jeunes et les entreprises
☎ 04.72.43.43.56

Le CAD s'inscrit dans une démarche de qualité. Il participe au développement de l'apprentissage en proposant des solutions adaptées aux jeunes et aux entreprises en fonction de leurs besoins.

AVEC
Des professionnels compétents dans l'accueil, l'information
Et l'accompagnement à l'élaboration du projet professionnel.

POUR

- ❖ **Promouvoir** les métiers de l'artisanat par des actions de communication : tables rondes, portes ouvertes en entreprise, matinées cinéma.
- ❖ **Informier** sur l'apprentissage et ses filières : participation à des forums, interventions dans des établissements scolaires, réunions d'information collectives.
- ❖ **Accueillir** les demandes des jeunes et des familles : une permanence est assurée tout au long de l'année pour répondre aux questions des jeunes et des familles.
- ❖ **Vérifier et valider** l'orientation du jeune : évaluation des aptitudes et de la motivation du jeune afin de l'orienter vers le parcours le mieux adapté à son projet professionnel.
- ❖ **Accompagner et placer** le jeune en entreprise : mise en relation jeunes /entreprise avec pour objectif la signature d'un contrat d'apprentissage.
- ❖ **Développer et collecter** les offres d'apprentissage : assister les entreprises dans le recrutement de leur apprenti et faciliter la signature du contrat en assurant la relation avec le service apprentissage.

**Ce travail s'effectue en partenariat et en complémentarité avec
les Organisations Professionnelles, les CCI, les CIO,
les Missions Locales, l'ANPE, les CFA, les établissements
scolaires, les organismes de formation ...**